



TERRALTO

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES



BIODIVERSITÉ, ENVIRONNEMENT & PAYSAGE

Contribuer à la préservation de la biodiversité

Nos certifications :



La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le numéro IF01762.

Les prestations de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle respectent un cahier des charges précis et sont certifiées AFNOR.

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est titulaire d'un contrat d'assurance n°70124839F garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.



Conception graphique: Chambre d'agriculture SA - Mai/mars 2024 - Crédits photos: Chambres d'agriculture - CDA54

Les + TERRALTO

- > Des conseillers experts
- > Un lien privilégié avec les agriculteurs et une connaissance fine des territoires
- > Une méthodologie éprouvée et des livrables clairs

Votre interlocuteur

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle
5 rue de la Vologne - bât A - 54520 LAXOU

Votre conseiller Biodiversité
Julien GRAND - 03 83 93 34 08

Service Agronomie - Environnement
Amélie PRANDO - Secrétaire - 03 83 93 34 12
agronomie-environnement@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>



<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR





Notre prestation :

Vous avez un projet de Trame verte et bleue ?
La Chambre d'agriculture vous accompagne et agit comme un facilitateur dans la concrétisation de ce projet auprès des agriculteurs.

Notre accompagnement étape par étape :

1

IDENTIFIER & MOBILISER LES ACTEURS

- » Rencontrer les acteurs, organiser des réunions de sensibilisation et d'information
- » Convaincre

2

MONTER UN PROJET COLLECTIF

- » Établir un diagnostic
- » Préparer un plan d'action

3

METTRE EN OEUVRE ET SUIVRE LES RÉALISATIONS

Les + Chambre d'agriculture :

- Une connaissance fine du milieu et des pratiques agricoles
- Une expertise reconnue sur ce type d'action

Notre offre :



TARIFS
Sur devis

DURÉE DE LA PRESTATION
Pluriannuelle



PRÉREQUIS

- Avoir un projet de Trame Verte et Bleue

Chiffres clefs :

**5 fermes ambassadrices
de la biodiversité**

Initiative portée conjointement
avec le Conseil départemental
54



**2 observatoires
de la biodiversité**



**2 AMI (Appel à
Manifestation d'Intérêt)-
Trame verte et bleu**

- > Lamezule (porté conjointement avec le Conseil départemental 54)
- > Rupt-de-Mad porté par la communauté de communes

Source : Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle - 2020

